Hollande et Grand-Duché, 5 francs par trimestre. [redacted]

Troisième Édition (minuit)

LES FRANÇAIS D'AUJOURD'HUI

C'est le titre d'un nouvel ouvrage de M. Edmond Demolins, dont le précédent livre : *A quoi tient la supériorité des Anglo-Saxons*, obtint, comme on sait, un vif succès. Aujourd'hui, après avoir étudié les conditions sociales de la vie anglaise, il étudie la France. C'est une nouvelle géographie que l'auteur crée, une géographie sociale dont le présent livre n'analyse encore que les types du midi et du centre, réservant pour un prochain tome les types du nord. L'intérêt de ces ouvrages, c'est la méthode qui les inspire, une méthode rigoureuse et qui fait, des études sociales, une véritable science, la science sociale, aussi impossible à nier, dit l'auteur, que les sciences naturelles.

Le fondateur de la méthode, que M. Demolins reconnaît pour son maître en lui dédiant son dernier livre, est ce Frédéric Le Play dont il fut le disciple le plus cher et le plus intelligent. C'est là que nous le vîmes pour la première fois, il y a une quinzaine d'années, dans ce grand et froid appartement de la place Saint-Sulpice, d'un luxe sévère où le maître recevait tous les lundis, le soir. Réunion grave où il n'y avait que des initiés de la doctrine et des fanatiques de la méthode. Le vieux Le Play était à lui seul la loi et les prophètes. Il fallait pour fréquenter là, la foi aveugle. L'économiste, comme on sait, avait quelques points de doctrine péremptoires, par exemple la liberté testamentaire, considérant que le partage des biens entre tous les enfants, comme l'organise le Code Napoléon, est une cause d'appauvrissement des familles et par conséquent de dissolution sociale.

Cette liberté testamentaire, il fallait tout de suite l'admettre comme le maître, et aussi adhérer aux autres dogmes. A la moindre objection dans ce milieu, on était considéré comme un rebelle et un hérétique. Il fallait la foi, sans phrase. Alors le vieux Le Play voulait bien considérer ses visiteurs comme des néophytes et les invitait à la propagande, surtout s'ils étaient étrangers, les invitant à étudier sur place, chez eux, le fonctionnement social pour apporter leur contribution à la vaste enquête, à la série de monographies qu'il avait publiée lui-même sous ce titre : *Les ouvriers européens.*

Dans ce vaste travail dont l'observation était minutieuse, Le Play avait surtout créé une méthode que ces disciples ont encore perfectionnée, surtout M. de Tourville, M. Demolins, lequel, dans ces réunions d'autrefois chez les maîtres, se montrait déjà le plus sagace. Aujourd'hui la méthode est complète : elle comprend des Analyses, des Comparaisons, des Classifications, trois stades qui constituent cette science sociale dont M. Demolins dit qu'elle est la mise en ordre des phénomènes observables. Le résultat de cette science, que l'auteur applique ici aux populations du Midi et du Centre, c'est d'informer l'homme de ses lois sociales et, l'en ayant informé, de l'en affranchir. Ainsi pour les lois naturelles qui, connues, permettent de dominer la nature, par exemple l'électricité — force qui tue pour l'ignorant, force qui éclaire pour le savant. De même, quand l'*homme* connaîtra bien ses lois sociales, il s'en servira pour améliorer sa condition morale et matérielle.

Cette science sociale, on le voit, prétend à toute la rigueur d'une science naturelle, elle se donne pour infaillible comme la chimie et les mathématiques, sans tenir compte assez que la liberté humaine entre comme facteur parmi tous ces facteurs sociaux qui déterminent le type, et que souvent elle dérange les autres. Quoi qu'il en soit, M. Demolins entend faire comprendre — de science certaine — comment se fabrique un Auvergnat ou un Normand, un Provençal ou un Lorrain, etc., comment et pourquoi ils diffèrent. Ils sont le produit de causes constantes et infaillibles, surtout la nature du Lieu et du Travail.

Et il y a, pour cela, un tableau dressé qui permet de rechercher tout de suite les éléments constitutifs d'un type : d'abord le *Lieu*, c'est-à-dire le sol où il est né, avec sa position géographique, les reliefs du sol, les terrains, les eaux, puis le sous-sol, l'air, le climat, la botanique, la zoologie; ensuite, la seconde classe de faits comprend le *travail*, travail manuel s'appliquant aux ressources du sol, c'est-à-dire le complément du lieu dont l'homme tire ce dont il a besoin, donc agriculture et, ensuite, fabrication, transports, commerce, qui en est le développement; la troisième classe de faits concerne la *propriété*, le phénomène social qu'amène immédiatement et inévitablement, dit M. Demolins, le travail.

Les enquêtes sur tous ces points permettant les classifications ou [illegible] avec leurs degrés infaillibles, tous les [illegible] sol, et ainsi il est [illegible] cette science économique, [illegible] cette géographie sociale de la France étudiée par ses minutieuses enquêtes et par [illegible] la conclusion du *principe inaliénable des races* que beaucoup d'écrivains [illegible] viennent, eux aussi, de proclamer, [illegible] et par une divination de synthèse qu'ils ont appelée la Décentralisation. C'est un phénomène [illegible] que la France a consommé son unité politique et aussi chacun des grands États d'Europe, tandis que quelques-uns, dans un rêve agrandi de cosmopolitisme, vont jusqu'à rêver ou prévoir une unité plus grande, c'est-à-dire une espèce d'États-Unis d'Europe, de voir au même moment la vérité des « petites patries » affirmée d'une part par les fédéralistes et les décentralisateurs et d'autre part par les économistes de la science sociale qui expliquent tout aussi par le lieu.

Est-ce que vraiment il n'y aurait de vrai que la Race ? La littérature elle-même semble le prouver à son tour, car ici également tout se rapporte à la Race. Chateaubriand est un écrivain breton, et Villiers de l'Isle Adam, Barbey d'Aurevilly est un écrivain normand; et Leconte de Lisle, un poète des Tropiques; et Daudet, le romancier du Midi, et ils sont, chacun, Breton, Normand, méridional, bien plus que Français. La nationalité n'aurait donc qu'une signification géographique, une importance quant à l'état-civil, et nullement quant au type et quant à l'âme ? C'est le lieu qui crée l'individualité. Il est piquant que la science la plus récente conclue, comme le vieux rêve des poètes, à cette unique vérité de l'amour du clocher.

GEORGES RODENBACH.

M. Gladstone et la Belgique

Gladstone est loué et regretté par le monde civilisé. Sa personnalité se dresse plus haute, plus respectée, du fond même du tombeau.

L'indépendance belge fut une des nobles causes qu'il servit. La Belgique, hélas! n'était pas spécialement représentée aux funérailles de Gladstone.

Cliente et protégée de Gladstone et de l'Angleterre, la Belgique n'oublie pas, n'oubliera jamais.

***

Souvenons-nous de 1870. La guerre est déclarée entre la France et la Prusse. La Prusse jette dans les jambes de Napoléon, pour le discréditer aux yeux de l'Europe, le fameux traité Benedetti, — le traité dont Napoléon avait fait soumettre en 1866 le projet à Bismarck en échange de sa neutralité dans la guerre contre l'Autriche, projet que Bismarck eut l'habileté d'ajourner, tout en laissant à Napoléon l'illusion qu'il ne répugnerait pas à le signer.

L'article 4 de ce traité portait :

« De son côté, S. M. le roi de Prusse, au cas où S. M. l'empereur des Français serait amené par les circonstances à faire entrer ses troupes en Belgique ou à la conquérir, accordera le secours de ses armes à la France, et il la soutiendra avec toutes ses forces de terre et de mer, envers et contre toute puissance qui, dans cette éventualité, lui déclarerait la guerre. »

Napoléon s'était institué le champion des nationalités. Voilà comment il respectait la nôtre, lui qui livrait l'Italie et le Pape aux Piémontais sous couleur de politique des nationalités.

Bismarck, en confiant au *Times* la divulgation du traité Benedetti, savait que l'indignation serait grande en Europe contre l'auteur d'un projet attentatoire à la Belgique. Il avait, aussi moralement son [illegible], des sympathies puissantes. « La suppression de la Belgique est une injure faite à l'Angleterre et une calamité », s'écria l'ancien premier ministre Disraeli, alors chef de l'opposition conservatrice. Dès que Gladstone eut appris par une communication directe de l'ambassadeur prussien l'authenticité du traité Benedetti, il déposa une demande de crédits de 50 millions pour la défense éventuelle de la Belgique. Et ce fut, à cette occasion, une explosion sur tous les bancs, à la Chambre des Communes et à la Chambre des Lords, en faveur de la Belgique.

Lord Russell, chef du parti libéral, s'écria :

Il est impossible de ne point ressentir quelque anxiété, quelque crainte pour l'avenir, lorsque nous savons qu'en 1866, et plus récemment encore, le premier ministre de Prusse et l'ambassadeur confidentiel de l'empereur des Français préparaient la violation du traité de 1831, **la rupture de la foi donnée**, la destruction de l'indépendance de la Belgique. Et ce pays n'a cependant offensé personne.

Je me suis reconnu une pénible impression, comme si un fonctionnaire de la police détective était venu me dire qu'il avait surpris une conversation de deux de mes respectables amis ayant pour objet de cambrioler la maison d'un troisième ami que j'avais promis de protéger contre les brigands.

Jamais le *Patriote* n'a usé de termes plus vifs pour caractériser la politique de brigandage que certains militaristes osent qualifier d'*obligations internationales*.

Le ministre des affaires étrangères, lord Granville, déclara que « le gouvernement de la reine n'oubliait pas le devoir qui incombe à l'Angleterre de protéger l'indépendance de la Belgique ». Et le 8 août, M. Gladstone fit part à la Chambre des Communes que les négociations engagées dès le 30 juillet par l'Angleterre avec la France et la Prusse venaient de se conclure par un traité donnant une plus grande sécurité à la Belgique ».

Par un double traité entre l'Angleterre et chacune des parties belligérantes, la Grande-Bretagne s'imposait l'obligation de combattre, par ses forces de terre et de mer, la puissance qui violerait le sol de la Belgique. Ce traité liait les hautes parties contractantes pendant la durée de la guerre entre la France et la confédération de l'Allemagne du Nord, et pour douze mois après la ratification de tout traité de paix conclu entre ces parties. A l'expiration de ce terme, l'indépendance et la neutralité de la Belgique continueraient d'être fondées, comme auparavant, sur l'article 1er du quintuple traité du 19 avril 1839.

Cette conduite du cabinet Gladstone fut unanimement approuvée. Le duc de Richmond, à la Chambre des lords, Disraeli aux Communes, le louèrent, au nom du parti conservateur, d'avoir maintenu « l'honneur de l'Angleterre en protégeant l'indépendance de la Belgique ». M. Gladstone, au nom de l'Angleterre, on peut le dire, tint alors ce discours :

« Certes, dit-il, **nous défendons la neutralité de la Belgique, comme le feraient toutes les puissances européennes, parce qu'elle est un obstacle à quelque agrandissement démesuré.** Mais l'intérêt de l'Angleterre n'est pas ici notre seul guide. Il y a une raison plus haute qui nous fait attacher un prix spécial au maintien de l'indépendance de la Belgique. Qu'est-ce que ce pays ? C'est un pays de cinq millions d'habitants, ayant un grand passé historique, possédant un sentiment national aussi ardent et aussi pur que celui qui fait battre le cœur des plus fières et des plus puissantes nations.

» Par la façon dont elle a gouverné ses affaires intérieures, à travers toutes les crises de notre temps, au milieu des secousses des révolutions, la Belgique a donné à l'Europe le spectacle d'un bon gouvernement fondé sur la plus large extension possible des libertés populaires. Considérant le caractère d'un tel pays, il n'y a pas un homme, parmi ceux qui m'écoutent, qui ne comprenne que **l'absorption de la Belgique**, en vue de satisfaire des appétits gloutons, **sonnerait le glas funèbre du droit public et des lois internationales en Europe.** Une dernière considération, plus haute encore, nous porte à nous intéresser à l'indépendance de ce pays. Il s'agit de savoir si, dans les circonstances actuelles, l'Angleterre, avec son prestige et son influence, pourrait rester le témoin impassible **du crime le plus atroce qui aurait jamais souillé les pages de l'histoire et s'en faire ainsi le complice. »**

Il nous semble que l'homme d'État incomparable sous la direction et l'inspiration duquel de tels actes s'accomplirent dans une pensée aussi élevée mérite du pays un souvenir. Jamais [illegible] M. le baron d'Anethan, ministre des affaires étrangères et chef du cabinet catholique en 1870, le [illegible] solennellement, ce souvenir « à l'Angleterre », devant les Chambres belges [illegible] au mois d'août 70. Une démonstration officielle serait donc tout indiquée en 1898, à l'occasion de la mort de Gladstone.

Tous les Belges dignes de ce nom, fiers de leur pays, soucieux de son indépendance qui est la sauvegarde de nos libertés et de notre prospérité, garderont précieusement la mémoire de M. Gladstone et ils n'oublieront jamais ce qu'ils doivent à l'Angleterre. Si quelque monument évoquait devant tous, ceux de la génération de 1870 et ceux de la génération actuelle, la grande figure de Gladstone sur une des places publiques de Bruxelles, qui ne serait heureux d'y apporter sa pierre ? Belliard nous rappelle le secours de la France aux débuts de notre neutralité. Gladstone serait le témoignage vivant de l'égide britannique planant sur notre indépendance.

R.

Le Vatican et la question italienne

De notre correspondant de Rome, 24 mai.

L'indignation la plus profonde et la plus vive règne au Vatican contre le Quirinal et le gouvernement à la suite de la conduite inqualifiable tenue par eux contre le cardinal Ferrari, l'*Osservatore cattolico*, l'*Unità cattolica*, le *Popolo cattolico* de Sienne, les œuvres diocésaines et paroissiales, les comités des congrès catholiques. Le Pape a été très blessé de la Lettre pastorale de

rable Georges, mais bon pour toujours, heureu-

de m'appeler au jour d'un plus doux [illegible]